

**A l'attention de
Madame Estelle GRELIER,
Députée
Monsieur Christophe BOUILLON,
Député**

Rouen, le 18 avril 2013

Madame la Députée Estelle GRELIER,
Monsieur le Député Christophe BOUILLON,

Vous avez publiquement exprimé votre soutien aux chasseurs qui souhaitent conserver les gabions et le droit de chasser sur l'espace de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

Créée en 1997 sous le statut de réserve naturelle nationale, la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine a pour vocation de sauvegarder la diversité biologique d'un ensemble de milieux estuariens (article 1 du décret de création de la réserve). L'article 9 spécifie que «La gestion de la chasse a notamment pour objectif d'aboutir à la maîtrise et la réduction de la pression exercée par la chasse par l'aménagement de zones de repos dans les réserves de chasse».

En avril 2012, le tribunal administratif de Rouen puis en janvier 2013 la cour d'appel de Douai, ont d'ailleurs condamné le Préfet Caron (arrêté de plan de gestion) et l'Etat pour non-respect de ce cadre juridique.

En 2012, le Préfet Pierre Bousquet de Florian a publié une note de cadrage afin de respecter entre autres l'engagement d'augmenter la zone de non-chasse (zone de quiétude pour les oiseaux migrateurs) de 70% à 50% des zones chassées, en particulier «conformément à l'article 9 du décret, il s'agit d'augmenter la zone de non chasse en l'étendant aux zones de l'aval du pont de Normandie».

Le 2 février 2013, deux actions musclées de chasseurs ont eu lieu, l'une le matin pour empêcher une sortie nature de la maison de l'estuaire (gestionnaire de la réserve), l'autre en soirée à l'encontre d'une conférence de la LPO-SOS-Estuaire sous forme de commando de 15 individus masqués.

Ces agressions ne constituent pas un acte isolé, et s'inscrivent dans une longue liste d'incidents survenus ces dernières années : insultes, intimidation, menaces de mort, dégradation de bien public, agressions.

De plus, alors que la saison de chasse est officiellement fermée dans la réserve naturelle de l'estuaire de Seine depuis le 1er février, les oiseaux migrateurs ont continué d'être tirés jusqu'à début mars chaque soir (le sous-préfet Ory a daigné faire intervenir la gendarmerie le ... 25 février).

Nous avons demandé au Préfet de faire le nécessaire pour que soit mis un terme à ces dérapages qui transforment progressivement la réserve naturelle en zone de non-droit.

Le 9 avril, Dominique DEVIERS, responsable de la DREAL, a été convié à Bruxelles avec d'autres représentants de l'Etat français, pour une mise en garde au sujet d'un non-respect des engagements européens concernant la réserve de l'estuaire.

Comme si cela ne suffisait pas, le préfet vient de reprendre à son compte la proposition de l'ACDPM consistant à augmenter les zones de non-chasse sans trop diminuer les zones de chasse. Cette duperie consiste à disséminer des parcelles de non-chasse un peu partout.

Dans ces circonstances, l'affichage au côté de la fédération de chasse de deux parlementaires socialistes, qui tend à signifier un soutien sans nuance à leurs revendications, nous interroge et sème le trouble dans les réseaux écologistes.

Vous savez que la perte rapide et irréversible de biodiversité inquiète aujourd'hui les scientifiques comme les citoyens, et qu'il est urgent de trouver des manières efficaces de préserver la faune et la flore, dont nous sommes tous si dépendants. Cela implique des intensités plus ou moins grandes de protection des espaces naturels, ainsi que des articulations fécondes entre les différents usagers des lieux.

Au moment même où le gouvernement, après la conférence environnementale de septembre 2012, a engagé (note de cadrage du 23 janvier) une politique propre à enrayer le recul de la biodiversité pour aller vers une loi cadre, il apparaît contradictoire de faire le contraire sur notre territoire.

Très à l'écoute des chasseurs semble-t-il, vous pourriez également consulter les associations de défense de l'environnement.

Nous sollicitons un entretien avec vous à ce sujet et vous remercions de nous communiquer vos disponibilités.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de nos salutations respectueuses

Laetitia SANCHEZ
Secrétaire Régionale EELV Haute-Normandie

Myriam TOULOUSE
Porte-parole EELV Haute-Normandie

David CORMAND
Président du Groupe des élu-es EELV
Région Haute-Normandie

Véronique BEREGOVOY
Vice-Présidente Région Haute-Normandie

Claude TALEB
Vice-Président Région Haute-Normandie

Laure LEFORESTIER
Conseillère régionale EELV

Christophe MANCHON
Secrétaire
Groupe Local EELV Pointe de Caux

Alain PLANTAZ
Secrétaire
Groupe Local EELV Hautes Falaises

Pierre DIEULAFAIT
Conseiller Municipal EELV
Le Havre



EUROPE ECOLOGIE LES VERTS HAUTE-NORMANDIE

02 35 70 12 10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr>